



ITM LOGISTIQUE
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

**Réunion du
Comité Central d'Entreprise
Du 26 octobre 2017
LA CGT VOUS INFORME**

Tréville, le 27 octobre 2017

SCAGEL : LA DIRECTION RECULE

A la surprise générale, la direction a annoncé la suspension du projet d'externalisation des SCAGEL de St Dié et Luxemont.

Nul doute que c'est la perspective d'une action en justice et de l'éventuel refus de validation par la DIRECCTE du PSE sur les caristes et appros qui les a fait reculer. Leur situation était en effet intenable. Les 7 caristes des 2 SCAGEL devaient être reclassés au frais stocké en mars 2018 sans pour autant apparaître dans l'effectif concerné par le PSE sur les caristes du frais applicable en mars 2019. Il est évident que le tribunal comme la DIRECCTE ne pouvaient que recaler le PSE. Mais ce recul de dernière minute prouve malgré tout (y compris à la DIRECCTE) que ce projet d'externalisation a été fait en dépit du bon sens et sans aucun respect des règles. Pour rappel, le CCE avait saisi la justice en 2010 pour contraindre l'Entreprise à faire des PSE (plans sociaux) à chaque projet de restructuration. Il n'est pas question de revenir à la situation antérieure où les projets étaient gérés par des départs volontaires. La direction a tenté de mettre la pression sur les élus du CCE en prenant en exemple l'avis favorable du CHSCT de Luxemont, chaque salarié s'étant vu proposer une solution. Une solution ? Mais pas les mesures du PSE auxquels ils ont pourtant tous droit.

**VERS DES RAPPORTS PLUS DÉTENDUS
DANS L'ENTREPRISE**



**LE CCE RENONCE DONC
LOGIQUEMENT A L'ACTION EN
JUSTICE QU'IL ENVISAGEAIT
SUR LES SCAGEL MAIS
INTERVIENDRA AUPRES DE LA
DIRECCTE. IL RESTE
SUFFISAMMENT
D'IRREGULARITES DANS LE PSE
APPROS ET FLUX POUR QUE LA
DIRECCTE REFUSE DE LE
VALDIER**

Prochaine réunion le 13 novembre